



ENGAGÉ·E·S POUR

seine saint denis

LE DÉPARTEMENT

S'engager, avoir confiance, se perfectionner, se projeter, ici chacun·e a les moyens de prendre en main sa carrière et d'être utiles. Ici, chaque expérience fait progresser et est valorisée. Ici, on se forme, on expérimente, on gagne en responsabilités. Ici, quand on est utile aux autres, on est aussi utile à soi-même.

UN·E APPRENTI·E CHARGÉ·E DE VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL F/H

Présentation de la direction

Depuis plus de 20 ans, le Département mène une politique très active dans le domaine du patrimoine contemporain, croisant les enjeux de la connaissance du patrimoine, de l'aménagement du territoire et de la participation et de l'appropriation citoyenne des habitants.

Dans le cadre de ses missions d'étude et de valorisation du patrimoine séquano-dionysien, le Département souhaite recruter un·e apprenti·e en alternance au sein du service du patrimoine culturel.

Missions principales

Sous la responsabilité du maître d'apprentissage et dans les conditions prévues par la réglementation relative à l'apprentissage, vous participerez aux missions suivantes :

En lien avec la chargée de valorisation du bureau du patrimoine contemporain :

- Accompagnement de la programmation, la coordination et la communication des activités programmées par le Département et ses partenaires dans le cadre des Journées européennes du patrimoine ainsi que des autres événements, visites ou balades urbaines ;
- Participation au déploiement et à l'enrichissement de l'Atlas de l'Architecture et du Patrimoine : mise à jour des fiches existantes, création de nouveaux contenus éditoriaux... ;
- Participation à la mise en œuvre de différents dispositifs de valorisation du patrimoine.

Profil recherché

Niveau d'études : Master 2 - Gestion et valorisation du patrimoine culture

Compétences requises :

- Connaissances en histoire de l'art et de l'architecture
- Bonnes capacités rédactionnelles (orthographe)
- Contribution à l'organisation d'événements patrimoniaux : animation d'ateliers, visites guidées...

Informations complémentaires et atouts rh

Le contrat d'apprentissage du secteur public est ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans, sans limite d'âge pour les candidats reconnus travailleurs handicapés (RQTH). **Attention le contrat de professionnalisation ne peut être conclu avec un établissement du secteur public.**

Les atouts rh

Le Département accorde une grande importance au bien-être de ses agent·e·s. Ainsi, en rejoignant notre collectivité, vous bénéficierez notamment :

- de tarifs avantageux sur un catalogue de loisirs et de sorties culturelles (théâtre, concerts, voyages...) grâce au comité des oeuvres sociales du Département (CDOS) ;
- de prix imbattables pour des activités sportives (muscultation, sophrologie, aquagym, futsal, danse...) grâce à l'association sportive des agent·e·s du Département ;
- Vous bénéficiez d'un accompagnement bienveillant ;
- d'aides pour le transport : conditions avantageuses pour louer un vélo électrique, primes pour le covoiturage ou les déplacements à vélo, cumulables avec le remboursement de 75 % du pass Navigo ;
- de 25 jours de congés annuels ;
- des opportunités d'emplois dès la fin de la formation.

